

Saint-Martin-de-Crau. Menacés par un plan social au rabais, les employés d'EPC ont déclenché la grève hier, dénonçant les deux fusions successives qui ont entraîné l'érosion de leurs acquis sociaux.

Ambiance explosive à la Dynamite

■ Le montage financier a beau être des plus savants, la conséquence n'en est pas moins limpide: pour les 72 salariés du site de production du groupe Explosifs Produits Chimiques (EPC) France de Saint-Martin-de-Crau, les deux fusions consécutives ont entraîné un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Signé cet été par la seule CPDT, celui-ci intervenait après la deuxième fusion, celle qui a réintégré le distributeur Nitrobickford dans le giron de la maison mère... après que celle-ci l'ait vendue lors de la précédente!

Au terme de ce tour de passe-passe, EPC France a élaboré un PSE qui prévoit la suppression de 44 postes, déclenché pour motif économique: il vise notamment à éliminer les vilains petits canards qui refusent de perdre les avantages sociaux acquis de haute lutte par leurs prédécesseurs. A commencer par les moutons noirs de l'usine fondée en 1894 à La Dynamite: Les mêmes qui en 2013 ont perdu 24 jours de Rtt. « Pour les autres employés du groupe (380 à ce jour ndr) avoir 10 Rtt c'était du bonus, pour nous ça a été une harmonisation par le bas » peste le délégué central d'EPC France Christian Andreux (CGT).

Un PSE en forme de jeu de chaise musicale orchestré par la direction, alors que l'argument économique a été démonté par l'analyse du cabinet d'audit com-

manditée par les salariés. Confirmation: « Des CDD sont embauchés et des intérimaires sont appelés pour combler des postes vacants, ce qui est interdit en plein PSE et ce qui montre que l'activité ne baisse pas » lâche la déléguée centrale CFC-CGC Michèle Catalan. « Nous l'avons dénoncé auprès des autorités, de l'inspection du travail, du chef de cabinet de François Hollande et personne n'a bougé » déplore C. Andreux.

Affectée à un poste sans responsabilité suite à un long arrêt maladie, l'ancienne responsable de la sécurité se voit contrainte de refuser des postes à Metz ou à Toulouse. Après 30 ans de boîte, elle craint maintenant pour son emploi. « Ce sont des licenciements opportunistes, pas des licenciements économiques » assène la responsable syndicale.

C'est qu'en 2014 sont prévues les élections professionnelles, qui précéderont de nouvelles négociations avec la direction, qui a pour elle l'argument de l'égée de Damocès, ces lettres de licenciement qui tombent au compte-goutte alors que d'autres salariés sont promus à de meilleurs postes. « Via ce qu'on a perdu après la première fusion on peut s'attendre à tout. Si l'on perd des délégués du personnel, demain la direction fera ce qu'elle voudra » craint un jeune employé. Ambiance...

SÉBASTIEN BESATTI



Engagés dans une négociation avec la direction, les employés ont reconduit la grève aujourd'hui. PHOTO S.B.

Repères

75%

de grévistes sur les 72 employés Saint-Martinnois de 5h jusqu'à 3h du matin, ont dénoncé un plan social arbitraire, au mépris des conventions, alors que des postes vacants sont attribués à des CDD et à des intérimaires

24

jours de Rtt sur 34 perdus par les employés du site de production Saint-Martinnois en 2013, après la première fusion entre Nitrochimie et Bickford qui a accouché d'EPC France... et d'une harmonisation par le bas.

44

licenciements prévus dans une dizaine de sites, dans un PSE signé par la Cfdt, suite à la fusion d'EPC France avec Alpharoc, ancienne filiale rachetée en 2013 par la maison mère après avoir été recapitalisée.